Document généré le 23 sept. 2024 16:53

Jeu
Revue de théâtre

Financement des jeunes troupes de théâtre
Du calvaire à l'extase

Sophie Pouliot

Numéro 96 (3), 2000

URI : https://id.erudit.org/iderudit/25924ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Pouliot, S. (2000). Financement des jeunes troupes de théâtre : du calvaire à l'extase. *Jeu*, (96), 106–109.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

SOPHIE POULIOT

Financement des jeunes troupes de théâtre

Du calvaire à l'extase

Selon le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), « plus de 50 % des artistes professionnels gagnent moins de 20 000 $ par année[1] ». La situation est encore plus accablante parmi les membres de jeunes troupes de théâtre : il semble illusoire, pour ces derniers, d'envisager de vivre de leur art. Afin d'amasser les fonds nécessaires à la production de leurs premières pièces, ces jeunes créateurs doivent rivaliser à la fois de courage et d'imagination, tout en assumant un tiers travail afin de couvrir leurs frais de subsistance. Certains de ces artistes découvrent des modes alternatifs de financement, d'autres ont quelques suggestions à formuler afin de rendre les premiers sauts théâtraux moins périlleux.

La bourse ou la vie

Dans la quête acharnée de ressources financières des jeunes créateurs, les subventions étatiques forment l'une des principales voies empruntées. Cependant, le parcours n'est pas sans embûches, et ce malgré le fait que trois paliers gouvernementaux offrent leur soutien aux artistes de la scène. D'abord, le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM) exige d'une troupe de théâtre qu'elle ait au moins une production professionnelle à son actif. Les premières productions sont donc éliminées d'emblée. Au palier provincial (CALQ), bien qu'aucune directive ne soit donnée afin d'assurer la présence de la relève parmi les boursiers – comme c'est le cas, par exemple, pour les compagnies évoluant en région –, huit des dix-neuf subventions accordées en 1998 par le secteur théâtre étaient dévolues à des troupes qui en étaient à leur première demande. Néanmoins, le problème qui demeure est la petitesse des sommes accordées, qui ne suffisent généralement pas à couvrir entièrement les frais de production du spectacle. De son côté, le Conseil des Arts du Canada (CAC) privilégie les « groupes d'artistes professionnels canadiens du théâtre qui sont au début de leur pratique théâtrale et cherchent à créer ou à présenter une œuvre de façon indépendante[2] ». Mais comme les bourses attribuées n'ont généralement pas le poids escompté, les jeunes créateurs doivent se débrouiller pour se procurer les sommes manquantes.

Certes, il existe d'autres programmes de subventions ; toutefois, non seulement ceux-ci sont-ils méconnus des artistes, mais cette chasse au trésor, nécessitant la produc-

1. *Des arts et des lettres*, Bulletin de liaison du CALQ, n° 10, janvier 2000, p. 2.
2. Conseil des Arts du Canada, Renseignements sur les programmes de subventions, p. 2.

La vie frugale des jeunes artistes : pas toujours l'extase. *Mère et enfant (Baladins)* de Picasso (1905). Gouache sur toile. Stuttgart, Staatsgalerie.

tion successive de divers rapports et dossiers, s'avère éreintante. En outre, le recours aux programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi, une des formes d'aide gouvernementale les plus utilisées, entraîne l'instabilité au sein des équipes de travail, de même que l'embauche de personnel non spécialisé.

Quant au financement privé, de toute évidence, il ne s'agit nullement d'un élixir miracle contre tous les maux. D'une part, cette option est toujours l'objet d'une forte polémique au sein de la communauté artistique et, d'autre part, une compagnie de théâtre qui en est à ses débuts peut avoir du mal à trouver preneur auprès de l'entreprise privée qui entend, bien entendu, tirer quelque intérêt de sa participation au projet théâtral.

Devant cette impasse, les jeunes créateurs se ruent sur leur dernier espoir : le public. Mais, pour que celui-ci consente à délier les cordons de sa bourse, encore faut-il réussir à le séduire. Cyclothon sur vélo stationnaire, vente aux enchères de biens appartenant à des personnalités de la scène artistique québécoise : certains artistes puisent à même leur créativité afin de pallier leur carence en ressources financières. À tel point que, parfois, ce qui devait n'être qu'activité de financement est devenu œuvre artistique à part entière. À titre d'exemple, citons les *Feuilletons-théâtre* créés il y a quelques années par le Théâtre Kafala[3] pour financer, initialement, la location de son local de répétition. De la même façon, Persona Théâtre[4] a littéralement créé un événement théâtral dans l'unique but de financer le projet auquel la compagnie travaillait depuis des mois et dont la première devait avoir lieu quatre jours plus tard. Ainsi naquit la « production-bénéfice » *la Chaussée*, réunissant pendant vingt-cinq minutes vingt-cinq acteurs interprétant cinq scènes écrites par différents auteurs.

3. Pour plus de détails sur le Théâtre Kafala, ainsi que sur le Groupe Audubon dont il sera question plus loin, voir dans *Jeu* 77, 1995.4, le dossier consacré à la relève théâtrale.
4. Persona Théâtre, depuis sa fondation en 1998, a créé trois spectacles : *Une livre de chair*, *Ushuaia* et, tout récemment, *Parachute*.

Ce surplus de travail créatif s'ajoute à la tâche déjà considérable que représente l'élaboration d'une première production. Et tout cela sans compter les lave-autos, la vente d'articles promotionnels, l'emballage de provisions dans les épiceries, activités dont l'objectif est d'amasser des fonds et auxquelles il faut ajouter les emplois nourriciers que la plupart des jeunes artistes doivent conserver durant la période de création.

Vivre d'art, d'eau fraîche et de revenus décents

Cette harassante recherche de fonds qui caractérise la production des œuvres des jeunes troupes est-elle l'inévitable calvaire menant à la félicité artistique, ou serait-il possible d'alléger le fardeau pesant sur la relève ? C'est l'hypothèse qu'ont formulée les membres de la compagnie théâtrale la Gamique lorsqu'ils ont fondé la salle de répétition du même nom. La création de cet espace, il y a de cela trois ans, avait pour but premier de fournir aux artistes un lieu de recherche qui puisse être loué contre la modeste somme de 5 $ l'heure. Selon Isabelle Lamontagne, membre de la Gamique, l'initiative pourrait être étendue à un bâtiment complet qui serait géré sur le mode de la coopérative par plusieurs compagnies de théâtre, qui disposeraient ainsi de locaux de répétition individuels ainsi que d'une salle de spectacle disponible à frais modiques.

Bien souvent, la relève théâtrale non seulement accepte de ne pas être rémunérée pour son travail, mais encore contribue de sa propre bourse pour avoir le privilège de se produire sur scène.

Cette solidarité entre jeunes créateurs de la scène est aussi prônée par Marika Lhoumeau du Groupe Audubon. Selon elle, un système de troc, d'échange de services, pourrait être instauré par les troupes de la relève. De la même façon, Élisabeth Couture, des Ateliers l'Aquarium et le Globe[5], voudrait favoriser la coopération entre jeunes compagnies théâtrales afin de partager le savoir de chacune et de trouver des solutions à leurs problèmes communs. C'est d'ailleurs l'objectif principal à l'origine du site Web des Ateliers l'Aquarium et le Globe, présentement en chantier.

Une autre suggestion apportée par Élisabeth Couture est de sensibiliser les entreprises privées à l'importance du travail des jeunes créateurs. À ce propos, Éric Belley, du Théâtre du Grand Jour[6], croit avoir déniché la stratégie idéale, soit un conseil d'administration dont la mission est de veiller à la bonne marche de la compagnie et où siègent des administrateurs ciblés en fonction de l'aide et des contacts qu'ils peuvent apporter. En effet, recruter des gens du milieu des affaires, du marketing et des arts, par exemple, assure un bassin d'expertise pouvant s'avérer fort enrichissant pour la compagnie, et cela sans compter les mécènes que peuvent mobiliser ces conseillers venus de milieux diversifiés.

Quant au financement étatique, Éric Belley estime douteux qu'une compagnie jouissant d'une subvention au fonctionnement ait, de surcroît, accès aux divers programmes d'emploi. En outre, tous les théâtres subventionnés devraient réinvestir leur surplus dans le travail des jeunes créateurs. Éric Belley pousse même l'audace jusqu'à

5. Les Ateliers l'Aquarium et le Globe existent depuis un an, et *Jonas*, présenté en décembre 1999 au Monument-National, était leur première production.
6. Le Théâtre du Grand Jour, existant depuis trois ans, a signé deux créations : *Autodafé* et *Ceci n'est pas un road movie*. La compagnie est présentement en résidence au Théâtre d'Aujourd'hui.

suggérer qu'un petit montant de chaque billet de spectacle vendu, par exemple 1 $, soit remis à un fonds destiné à aider les jeunes créateurs, et ce dans toutes les disciplines artistiques.

Toujours à propos des gestes qui pourraient être faits par l'État pour améliorer les conditions de travail des jeunes troupes de théâtre, Éric Jean, du Théâtre Kafala[7], suggère de faciliter l'accès, pour ces compagnies, aux numéros de charité exemptant leurs donateurs d'impôt sur les sommes octroyées pour l'avancement de la création théâtrale. Après trois ans et de multiples demandes, le Théâtre Kafala attend toujours qu'on lui attribue un tel numéro de charité.

De toute évidence, la voie menant à la présentation devant public d'une première production théâtrale n'est pas un itinéraire idyllique. Bien souvent, la relève théâtrale non seulement accepte de ne pas être rémunérée pour son travail, mais encore contribue de sa propre bourse pour avoir le privilège de se produire sur scène. Il serait sans doute indiqué de réfléchir et d'agir avant que les jeunes créateurs ne ploient sous le fardeau pécuniaire qui leur est actuellement imposé. **j**

7. Ex-membre du Théâtre Kafala, Éric Jean est directeur artistique de Persona Théâtre. NDLR.